



AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Mise en gestion des aires protégées aménagées de Netcha et des Chutes de la Madeleine

La province Sud lance un appel public à concurrence pour la mise en gestion des aires protégées aménagées de Netcha et des Chutes de la Madeleine.

Le dossier peut être :

- consulté et retiré à l'accueil de la direction, de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi (DEFE), 30, route de la Baie-des-Dames à Ducos – Tél. 20 36 00,
- demandé par courriel à l'adresse suivante : defe.contact@province-sud.nc
- accessible sur le site de la province Sud : province-sud.nc

Les propositions devront parvenir sous pli fermé ou être déposées contre récépissé à la direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi (DEFE) 30, route de la Baie-des-Dames à Ducos, au plus tard le :

Vendredi 27 mars 2020 à 15 heures.

Une visite obligatoire des lieux se tiendra le **jeudi 19 mars 2020** et les personnes intéressées devront s'inscrire par mail à defe.contact@province-sud.nc ou par téléphone au 20 36 00.

Les offres seront jugées selon des critères mentionnés à l'article 9 du règlement particulier de la consultation.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente consultation.

La province Sud se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel public à concurrence.

Le présent appel à concurrence peut être consulté sur le site

province-sud.nc